

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



CONSEIL ÉCONOMIQUE,
social et environnemental
de la Nouvelle-Calédonie
(CESE-NC)



LE MOT DU PRÉSIDENT ...

Si l'année 2024 restera gravée dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie comme une période de bouleversements profonds, mettant à l'épreuve la solidité de notre modèle social et économique, l'année 2025 nous a confrontés à la crise économique qui a secoué notre archipel.

Le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie (CESE-NC), a plus que jamais assumé son rôle de « boussole » de la société civile, en se plaçant au cœur des processus de reconstruction et en renforçant le lien direct avec les calédoniens.



... SUITE

Dans une optique de démocratie participative en pleine mutation, l'un des succès marquants de cet exercice est la mise en œuvre réussie de notre **plateforme de pétitions citoyennes**. Cet outil moderne de démocratie participative a rencontré un écho immédiat auprès de la population. **Avec 58 demandes déposées (de mars à décembre 2025)**, les Calédoniens se sont appropriés cet espace pour porter leurs préoccupations au plus haut niveau institutionnel.

Je me réjouis tout particulièrement de l'aboutissement de **la première pétition consacrée à la culture**, qui a permis de placer les enjeux artistiques et identitaires au cœur du débat public, rappelant que la culture est le ciment indispensable de notre destin commun. Malgré un contexte difficile, le CESE-NC a maintenu son cap sur les dossiers de fond afin d'anticiper l'avenir de notre jeunesse.

Nous avons poursuivi avec détermination notre étude sur **l'évaluation des politiques publiques en faveur des jeunes éloignés de l'emploi**. Dans un pays où l'insertion est un défi de chaque instant, ce travail de terrain, en partenariat avec **la chambre territoriale des comptes, l'université, le gouvernement et le congrès**, dont le rendu est prévu pour 2026, constituera une base de données et de recommandations, crucial pour repenser l'accompagnement de notre jeunesse vers le monde du travail.



... SUITE

Enfin, l'engagement du CESE-NC dans **la mission interministérielle de reconstruction** a été total, en faisant de la société civile organisée un acteur central de la reconstruction. En participant activement aux différents ateliers thématiques, le CESE-NC a veillé à ce que la voix des forces vives du pays — organisations professionnelles, syndicales et associatives — soit non seulement entendue, mais surtout intégrée aux stratégies de refondation de notre modèle. Plus que jamais, le CESE-NC s'affirme comme un espace de résilience et de propositions. En 2026, nous continuerons à transformer l'expression citoyenne en actions concrètes pour que la reconstruction de la Nouvelle-Calédonie se fasse avec et pour tous les Calédoniens.

Jean-Louis d'Anglebermes
Président du CESE de la Nouvelle-Calédonie



BILANS
FINANCIER DU PANORAMA
TEMPS DU FOCUS
PAR DES MOTS TRAVAUX
BILAN FORTS
PRESIDENT
COMMISSIONS

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du président	2
<hr/>	
Les temps forts	8
<hr/>	
Bilans par commissions	24
<hr/>	
Focus	44
<hr/>	
Bilan financier	54
<hr/>	
Panorama des travaux	58
<hr/>	



TEMPS FORTS

Mission
Hautcommissaire
Rencontre
Gouvernement
Député
Président Représentants
Projet Mission Sénateur Outremer CESER
Ministre
Lancement
CCSE Visite Accord
Renouvellement CESEC Présentation
Sénatcoutumier

TEMPS FORTS ...



●
07 JANVIER 2025

VISITE DE COURTOISIE

Madame **Anaïs AïT MANSOUR**, directrice de cabinet du haut-commissariat, a été reçue par le président de notre institution. Les points de discussion ont porté sur les sujets qui font l'actualité du pays en ce moment.



●
16 JANVIER 2025

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE LA DDDT

Cette délégation de la **direction du développement durable et des territoires** était conduite par monsieur **Philippe Blaise**, 1er vice-président de la province Sud. Les chefs de service ont tour à tour présenté les différentes missions et le fonctionnement de la direction.

... SUITE



●
20 JANVIER 2025

VISITE DE COURTOISIE

Le président a reçu madame **Catherine Merckx**, la nouvelle commissaire déléguée de la République à la province Sud.

Elle a officiellement pris ses fonctions le 3 décembre 2024, et assurera la représentation de l'État au sein de la province Sud pour une durée de trois ans.



●
20 FÉVRIER 2025

VISITE DE COURTOISIE

Visite au siège du CESE-NC, des **représentants de l'exécutif de la province des îles Loyauté.**

Le président de notre institution a reçu messieurs **Charles YEIWENE**, 3ème vice-président, et **Philippe HAOCAS**, directeur de cabinet à la présidence de la province des îles Loyauté.

... SUITE



●
22 FÉVRIER 2025

VISITE DE MONSIEUR MANUEL VALLS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

1er geste officiel. Arrivé quelques heures plus tôt à Tontouta, monsieur **Manuel Valls**, le Ministre des Outre-mers, s'est rendu pour un dépôt de gerbe sur l'esplanade du Mont-Coffyn. Le CESE-NC était représenté à cette cérémonie par monsieur **Jean-Louis Laval**, membre du bureau de notre institution.



●
28 FÉVRIER 2025

RENOUVELLEMENT DES BUREAUX

Le CESE-NC s'est réuni au siège de l'institution, pour **renouveler les bureaux de ses 11 commissions.**

Quelques changements sont intervenus notamment dans les commissions suivantes : CEETF - CEAI - CAC et CAEFP - CMME.

... SUITE



PÉTITIONS CITOYENNES

14 MARS 2025



17 MARS 2025

LANCEMENT OFFICIEL DES PÉTITIONS CITOYENNES

Une initiative qui permet de participer activement à la vie démocratique et de faire entendre sa voix sur des sujets qui tiennent à cœur. Une pétition citoyenne est un outil puissant qui permet aux citoyens de proposer des changements ou des actions sur des questions locales.

MISSION PRÉSIDENTS DES CESER DE FRANCE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Dominique Vienne, président des CESER de France et du CESER de l'île de la Réunion, **Ariane Fleurival**, présidente du CESECE Guyane, **Laurent Degroote**, président du CESER Hauts-de-France, **Matilite Tali**, présidente du CCSE de Wallis & Futuna, **Voltina Dauphin**, présidente du CESEC de Polynésie française.

... SUITE



28 MAI 2025

RENCONTRE À LA FOL : 1ÈRE AUTOSAISINE CITOYENNE “CULTURE, LA SOLUTION SACRIFIÉE!”

Rencontre : fédérer autour de la démarche collective engagée, informer sur l'étude portée par le CESE-NC, donner la parole aux acteurs culturels pour alimenter le travail du CESE-NC, mettre en perspective et définir une stratégie et une représentativité. Ce vœu a fait l'objet d'un vote favorable à l'unanimité.



29 JUILLET 2025

ACCUEIL DE MONSIEUR JACQUES BILLANT HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

À l'ordre du jour notamment : la première pétition citoyenne “CULTURE, LA SOLUTION SACRIFIÉE !”, et l'évocation de l'avenir de la démocratie participative au sein du futur institutionnel du territoire.

... SUITE



RENCONTRE AVEC LE SÉNATEUR GEORGES NATUREL

Ce fut l'occasion d'aborder avec lui l'actualité économique, sociale et environnementale et notamment l'actualité de notre institution.

31 JUILLET 2025



RENCONTRE AVEC MADAME CLAIRE DURRIEU, DIRECTRICE DE LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Mission lancée par l'État à l'issue du Sommet de Paris sur l'avenir institutionnel du territoire organisé à l'Élysée par le Président, le 02 juillet 2025; en présence du Premier ministre et des principaux acteurs calédoniens.

11 AOÛT 2025

... SUITE



23 AOÛT 2025

ACCUEIL DE MONSIEUR MANUEL VALLS, MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DES Outre-merS

Réunion de travail sur
l'accord de Bougival. De
nombreux sujets ont été
traités, notamment l'apport du
CESE-NC dans les travaux de
ce projet d'accord et sa place
dans la future loi
fondamentale.



25 AOÛT 2025

LE CESE-NC AU COMITÉ DE RÉDACTION DU PROJET D'ACCORD DE BOUGIVAL

Invités par le ministre d'État,
ministre des Outre-merS :
monsieur **Manuel Valls** lors
de sa visite au CESE-NC, **une
délégation** participe au
Comité de rédaction du projet
d'accord.

... SUITE



●
02 SEPTEMBRE 2025

VISITE DU PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT MONSIEUR ALCIDE PONGA

Ce rendez-vous a été l'occasion de revenir sur la rencontre du bureau du CESE-NC avec le ministre d'État, ministre des Outre-mers, ainsi que sur l'implication de l'institution concernant le projet d'accord de Bougival et plus particulièrement, les contributions attendues sur la future charte des valeurs calédoniennes et sur la future loi fondamentale.



●
03 SEPTEMBRE 2025

VISITE DU DÉPUTÉ MONSIEUR NICOLAS METZDORF

Le président du CESE-NC est revenu sur la visite du ministre d'État, ministre des Outre-mers, monsieur **Manuel Valls**, ainsi que sur l'implication du CESE-NC dans le projet d'accord de BOUGIVAL. Il a aussi été question de l'évolution du CESE-NC.

... SUITE



12 SEPTEMBRE 2025

VISITE DU SÉNATEUR MONSIEUR ROBERT XOWIÉ

Le président de l'institution est revenu sur les différents travaux de l'institution, c'est-à-dire ses avis et voeux ; la mise en place de sa plateforme de pétitions citoyennes ; son initiation de l'évaluation des politiques publiques, sous forme d'une convention ; le sujet défendu par l'institution : le programme Australie-Pacifique de mobilité des travailleurs (PALM).



26 SEPTEMBRE 2025

VISITE DU DÉPUTÉ MONSIEUR EMMANUEL TJIBAOU

Après une coutume, le président du CESE-NC est revenu sur l'implication de l'institution dans le projet d'accord de BOUGIVAL. Un tour d'horizon de ses travaux a été fait : évaluation des politiques publiques et pétitions citoyennes, notamment.

... SUITE



PRÉSENTATION PAR LES REPRÉSENTANTS DU PROJET PRONY-PERNOD COMPANY.

La discussion a permis d'aborder les enjeux globaux liés à l'avenir de la filière nickel et les perspectives de renforcement du tissu économique local.

20 OCTOBRE 2025



24 OCTOBRE 2025

CESE-NC / CESEC DE POLYNÉSIE / CCSE DE WALLIS ET FUTUNA

Dans le cadre du partenariat qui lie les trois institutions consultatives du Pacifique : échanges sur diverses actualités de chacun, proposition de travail en commun sur les violences intrafamiliales, la protection de l'environnement, la lutte contre les addictions et le tourisme durable

... SUITE



●
03 NOVEMBRE 2025

VISITE DU MINÉRALIER AFROS BASÉ DANS LA BAIE NGO

Découverte d'une innovation maritime au cœur de la transition énergétique ; échanges autour des initiatives RSE et de projets durables en faveur d'un développement responsable ; renforcement des partenariats entre acteurs économiques et financiers engagés pour la protection de l'environnement.



●
04 NOVEMBRE 2025

RENCONTRE AVEC L'ASSEMBLÉE DU SÉNAT COUTUMIER.

Jeunesse et mise en valeur des terres coutumières prévus dans le cadre de la mission interministérielle. Enjeux d'évolution institutionnelle (fongibilité vs fusion des deux institutions), nécessité de respecter les découpages coutumiers et culturels, groupe de travail opérationnel réunissant des représentants des institutions.

... SUITE

Afpa



05 NOVEMBRE 2025



14 NOVEMBRE 2025

PRÉSENTATION DU VILLAGE DES SOLUTIONS

Aurélien Gaucherand et **Alex Lenoir**, missionnés par le gouvernement, ont présenté le « Village des solutions » de l'agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Stratégie lancée en 2018 pour coordonner les acteurs de la formation et les partenaires territoriaux et lever les freins à l'emploi (logement, transport, santé, parentalité, inclusion numérique).

RENCONTRE AVEC MONSIEUR THIBAUT MARTELIN, PRÉSIDENT DE PRONY RESSOURCES.

Mise en lumière de la situation charnière de l'entreprise, entre efforts de redressement opérationnel, pressions financières dues à un marché mondial du nickel très concurrentiel, et nécessité stratégique d'ouvrir les réserves métallurgiques pour garantir sa pérennité.

... SUITE



04 DÉCEMBRE 2025

ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION TRAVAILLANT À DES AJUSTEMENTS DU PROJET D'ACCORD DE BOUGIVAL

Ajustements du texte en vue de convaincre les groupes politiques signataires qui ont pris leurs distances avec le projet d'accord de Bougival. Composée de **Thierry Lataste, Rémi Bastille** et **Benoît Lombrière**.



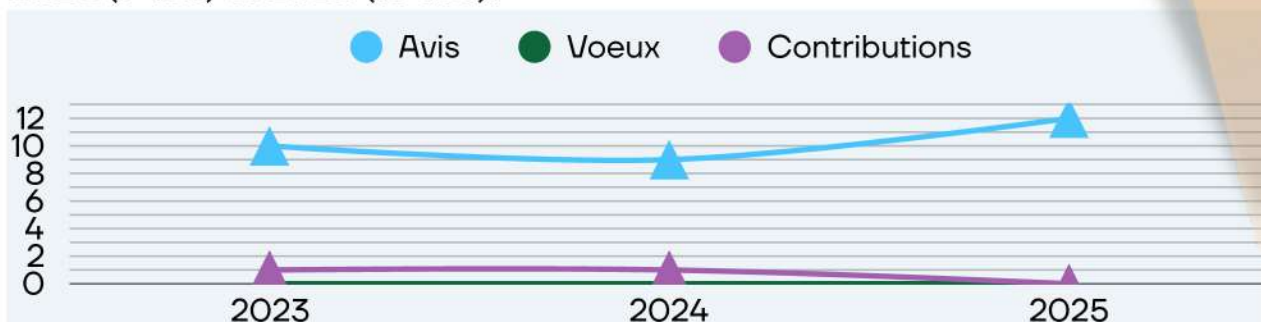
BILAN PAR COMMISSION

CSPS_{CAC}
CDT_{CAEFP} ^{CCIS} CMMME_{CEETF}
CEAICDFCEPP
CDEFB

CDEFB

Commission du développement économique, de la fiscalité et du budget.

L'année 2025 marque **une augmentation significative de la charge de travail de cette commission** par rapport aux deux années précédentes. Elle a rendu **12 avis, un chiffre en hausse par rapport à 2024 (9 avis) et 2023 (10 avis)**.



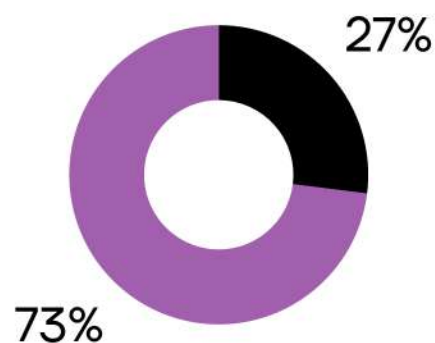
La commission a tenu **35 réunions** en 2025, ce qui représente **le total le plus élevé parmi toutes les commissions du CESE pour cette année** (contre 27 réunions en 2024 et 26 en 2023).



La commission a auditionné **81 invités** pour éclairer ses décisions (contre 77 invités en 2024 et 82 en 2023).



Le taux de participation moyen des membres a été de 73 %



CDEFB

Commission du développement économique, de la fiscalité et du budget

Une partie importante des travaux a été **dictée par les conséquences des événements de mai 2024**, nécessitant **des mesures d'urgence** et **de soutien économique**.

Dès janvier, la commission s'est prononcée favorablement sur une proposition relative au **chômage partiel spécifique lié aux exactions**.

En juin, elle a soutenu un avant-projet de loi du pays instituant **des mesures de soutien à l'emploi**.

Le secteur de **l'énergie** et **l'ajustement de la fiscalité**, ont constitué **un axe central des délibérations**. En mars et juin, la commission a rendu plusieurs avis favorables concernant **le financement du système électrique**, notamment la réaffectation de la taxe sur l'électricité et la modification des tarifs de vente d'énergie.

La commission a travaillé notamment sur :

- **des dispositions douanières**,
- **la création d'un fonds de réserve spécial**,
- **l'intégration de la taxation simplifiée des envois express dans le code des douanes**,
- **la modernisation du cadre économique et de la protection des consommateurs**.

Elle a validé des modifications du **code de la consommation** concernant les ventes dites "**à la boule de neige**" (systèmes pyramidaux).

Un avis favorable a été émis sur **la réglementation des établissements vendant du kava**.

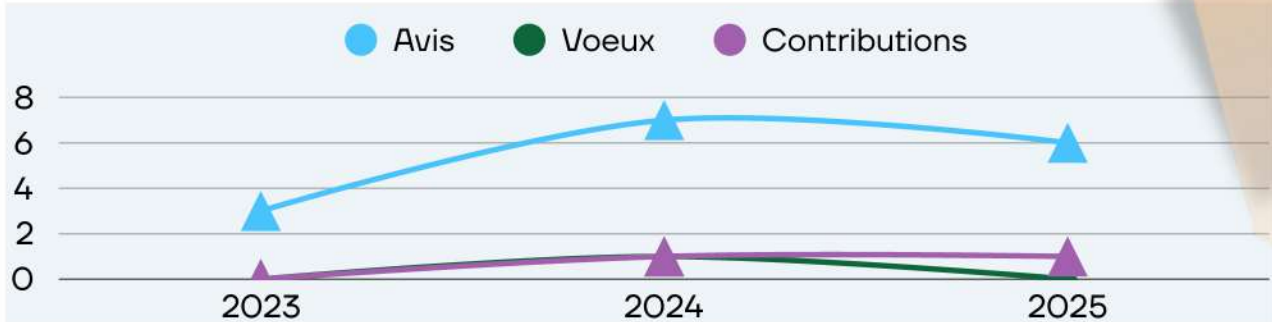
En octobre, la commission a soutenu un texte visant à **favoriser l'attractivité économique** et à **moderniser les relations entre l'administration et les entreprises**.

L'année 2025 aura été marquée par la diversité des sujets économiques que les institutions ont pris à cœur dans un contexte financier très contraint.

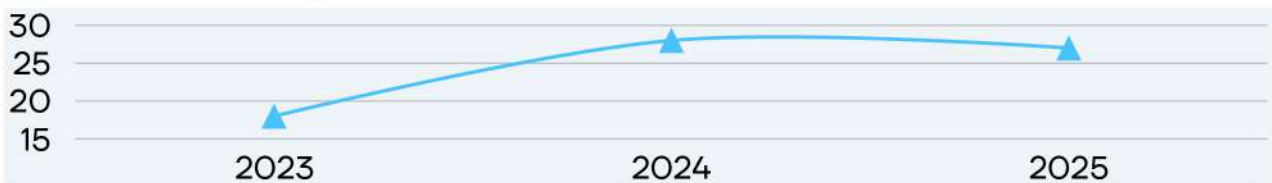
CSPS

Commission de la santé et de la protection sociale

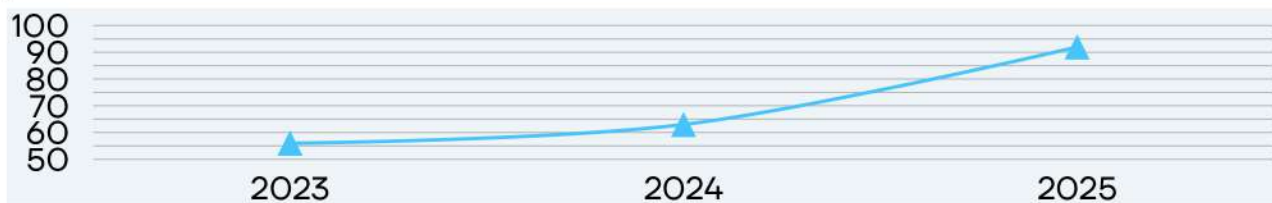
L'année 2025 met en lumière cette commission dynamique, qui a joué un **rôle de "vigie sociale" critique** dans un contexte de reconstruction. Elle a rendu **6 avis** (contre 7 en 2024 et 3 en 2023), et **1 contribution**.



Activité soutenue, avec **27 réunions** tenues

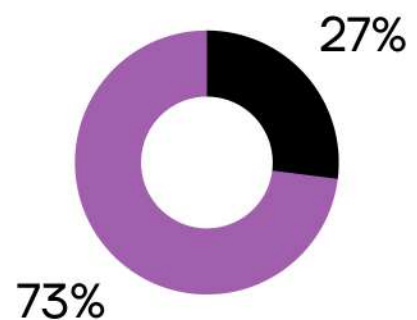


Record d'auditions : 92 invités, un chiffre en très forte hausse par rapport aux années précédentes (63 en 2024, 56 en 2023). **C'est le nombre d'invités le plus élevé de toutes les commissions du CESE en 2025.**



Taux de participation moyen des membres de 73 %.

Elle se classe juste derrière la commission économique en termes de volume de travail.



CSPS

Commission de la santé et de la protection sociale

Le fil conducteur de l'année 2025 a été **le renforcement du cadre législatif autour du handicap, de la dépendance et de l'enfance.**

La commission a travaillé sur [une meilleure prise en charge du handicap et de la perte d'autonomie](#) en juillet.

En octobre, elle a contribué positivement à [la réforme du groupement d'intérêt public "Handicap, Dépendance et Bien vieillir"](#).

En fin d'année, les travaux se sont concentrés sur [les assistants familiaux](#) (avis favorable) et [l'accueil de mineurs](#).

Comme la commission économique, la CSPS a dû adapter le droit social aux réalités post-mai 2024.

En avril, elle a rendu un avis favorable sur [l'adaptation du droit du travail et de la protection sociale](#) en réponse spécifique à la crise.

Contrairement à la commission du développement économique qui a émis quasi exclusivement des avis favorables en 2025, la commission santé s'est distinguée par une approche plus critique et exigeante sur la faisabilité ou les détails des textes présentés. **Elle a émis plusieurs avis réservés**, notamment sur : [les dispositions en matière sanitaire et sociale](#) (août), [l'aide au logement](#) (septembre), [l'accueil de mineurs](#) (décembre) et la [modification du code de commerce](#) (janvier).

Enfin, **la commission a maintenu son rôle traditionnel de régulateur de santé publique** : elle a validé des textes sur [la lutte contre le dopage](#) et [la protection de la santé des sportifs](#). Elle a clôturé l'année par un avis favorable sur [le renforcement de la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme](#).

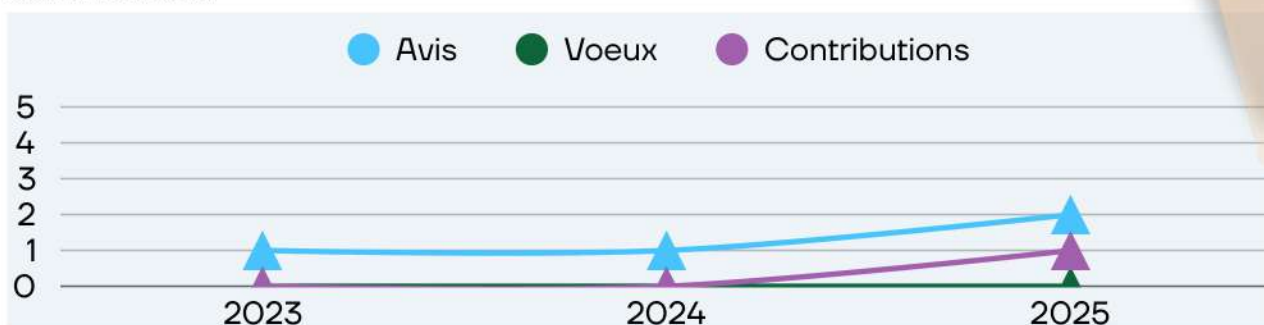
Les domaines de la santé/protection sociale comme l'économie, sont restés des priorités pour les élus calédoniens.

CAEFP

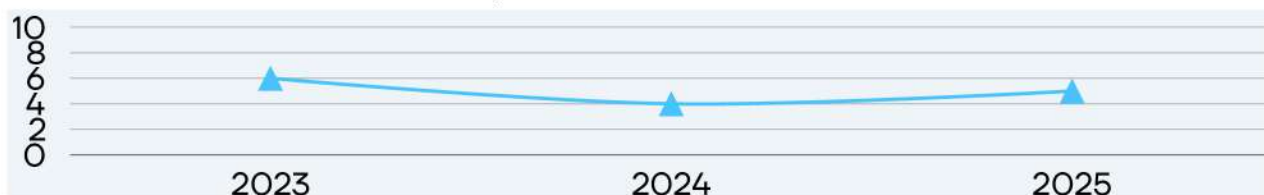
Commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche

L'année 2025 révèle que dans ces thématiques **l'activité est en retrait**.

En conséquence, le volume de travail restreint et une mobilisation de ses membres plus faible que la moyenne. Comparée aux commissions "poids lourds" de 2025 (Économie, Santé), la CAEFP a eu une production très modeste. Elle a rendu **2 avis** (contre 1 en 2024 et 1 en 2023), et **1 contribution**.



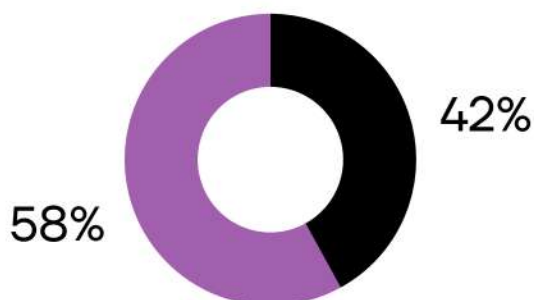
La commission ne s'est réunie que **5 fois** durant l'année



Elle n'a auditionné que 6 invités pour éclairer ses travaux (12 en 2024, 19 en 2023).



Avec un taux de participation moyen des membres de 58 %, cette commission enregistre le **taux de participation le plus faible** de l'ensemble du CESE en 2025.



CAEFP

Commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche

Malgré ce faible volume, **la commission s'est positionnée sur des sujets structurels importants pour l'avenir du territoire :**

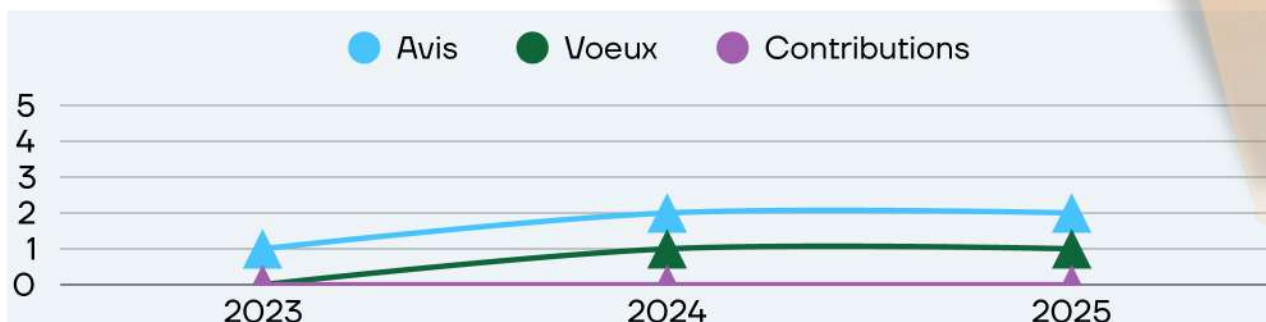
- en octobre, elle a apporté une contribution favorable au "[schéma opérationnel de transition alimentaire calédonienne](#)".
- En novembre, elle a rendu un avis favorable sur [un avant-projet de loi du pays réglementant la pêche dans l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie](#).

Malgré un nombre de sujets limités, les thématiques abordées restent importantes dans cette année particulière, notamment dans le cadre alimentaire.

CCJS

Commission de la culture, de la jeunesse et des sports

L'année 2025 se distingue par une **intensification massive du travail de fond** et une **ouverture inédite vers la société civile** avec son premier voeu issu de la plateforme de pétitions citoyennes. Elle a rendu **2 avis** (contre 2 en 2024 et 1 en 2023), et **1 voeu**.



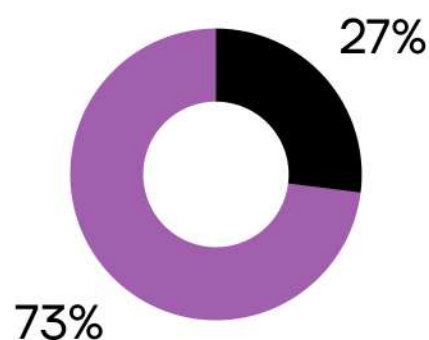
La commission a tenu **13 réunions** en 2025, marquant **une augmentation nette** par rapport aux années 2023 et 2024 où elle stagnait à 9 réunions par an.



Le chiffre le plus marquant est celui des invités. La commission a auditionné **58 personnes** en 2025. **C'est une progression spectaculaire** comparée à 2023 (9 invités) et une hausse continue par rapport à 2024 (46 invités). La technicité des dossiers étant une des principales raisons.



Avec un **taux de participation moyen des membres de 73 %**, elle se hisse au niveau des **commissions les plus assidues** du CESE-NC (à égalité avec la commission économie et la commission santé) chiffre qu'il faut pondérer avec le nombre de réunions.



CCJS

Commission de la culture, de la jeunesse et des sports

Durant le premier semestre, la commission s'est **concentrée sur la régulation et l'éthique dans le domaine sportif**, validant les initiatives gouvernementales.

En avril, elle a rendu un avis favorable sur [la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage](#).

En mai, elle a également soutenu (avis favorable) [le projet de délibération relatif aux manifestations sportives](#).

Ces avis favorables suggèrent que la commission partage la vision de l'exécutif sur la nécessité de professionnaliser et sécuriser la pratique sportive.

En fin d'année, la tonalité des travaux a changé lorsque la commission a abordé la thématique de la jeunesse, adoptant une posture de contrôle plus stricte.

En décembre, saisie sur [un avant-projet de loi du pays relatif à l'accueil de mineurs](#), la commission a émis un avis réservé. Ce positionnement est significatif car il s'aligne sur celui de la commission de la santé (CSPS) qui a émis le même avis sur ce texte.

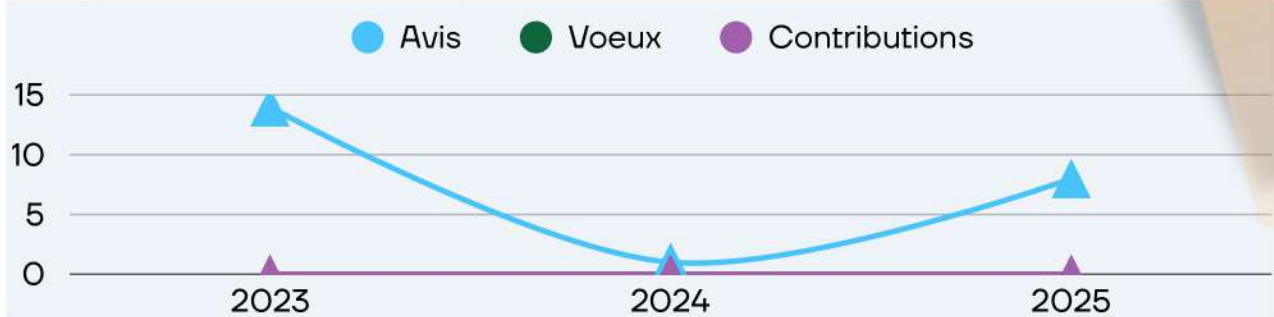
Cela indique que la CCJS a identifié des lacunes ou des risques dans le dispositif proposé pour l'encadrement des jeunes, refusant de donner un blanc-seing sur ce sujet sensible.

L'augmentation constante du nombre d'invités prouve qu'elle cherche à baser ses décisions sur une écoute large du terrain.

CEAI

Commission de l'environnement, de l'aménagement et des infrastructures

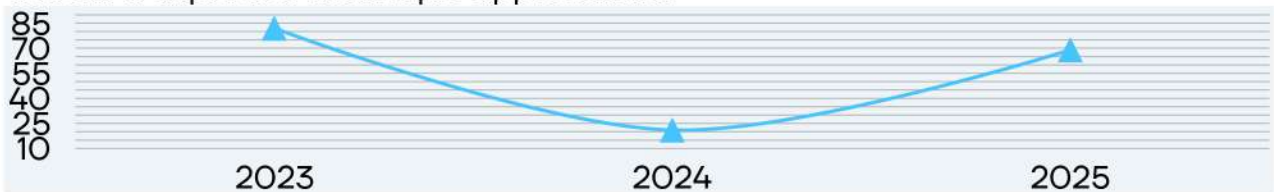
L'année 2025 révèle **une année de reprise technique intense**, marquée par une fracture nette entre les dossiers industriels (validés) et la politique du logement (critiquée). La commission a rendu **8 avis** en 2025, contre un seul l'année précédente.



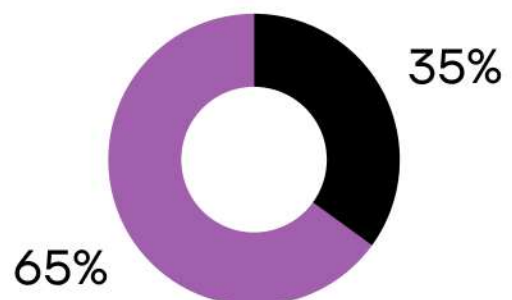
La commission a tenu **21 réunions** (contre 16 en 2024 et 30 en 2023).



Le **chiffre le plus révélateur** est le nombre d'invités, qui est passé de 21 en 2024 à **69 en 2025**. **Triplement des auditions** qui témoigne notamment d'un besoin d'expertise technique approfondie.



Avec un **taux de participation moyen des membres de 65 %**, la commission se situe dans la moyenne de l'institution.



CEAI

Commission de l'environnement, de l'aménagement et des infrastructures

La commission **a joué son rôle de facilitateur technique** sur les dossiers liés aux infrastructures, à l'industrie et aux transports, en émettant systématiquement des avis favorables :

- elle a validé en avril [la réglementation des installations de combustion industrielles \(supérieures à 50 MWth\)](#) et a soutenu en septembre [la modification du "Fonds Nickel"](#).
- Elle a approuvé [les nouvelles exigences techniques pour les opérations aériennes](#) en octobre, ainsi que [la réglementation de la pêche dans l'espace maritime](#) en novembre.

Sur ces sujets techniques, la commission a validé la vision du gouvernement.

Le fait marquant de 2025 est l'opposition technique de la commission sur la quasi-totalité des textes liés au logement.

Contrairement aux autres dossiers, **la CEAI a émis une série d'avis réservés**, signalant des désaccords profonds ou des inquiétudes sur la mise en œuvre des réformes :

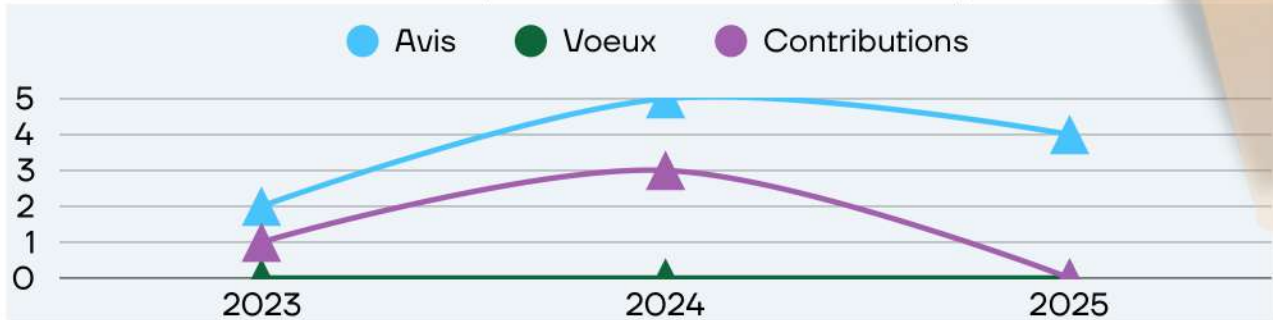
- en septembre, elle a émis un avis réservé sur [les "orientations stratégiques de la Nouvelle-Calédonie en matière d'habitat et d'urbanisme"](#).
- Le même jour, elle a émis un avis réservé sur [la création d'une nouvelle "aide au logement"](#).
- En décembre, elle a clôturé l'année par un nouvel avis réservé sur [la modification des conditions de délivrance de cette aide](#).

Cette posture indique que la commission, bien que d'accord sur la nécessité de réformer, a jugé les copies rendues par l'exécutif insatisfaisantes ou inapplicables en l'état actuel.

CEETF

Commission de l'enseignement, de l'éducation,
du travail et de la formation

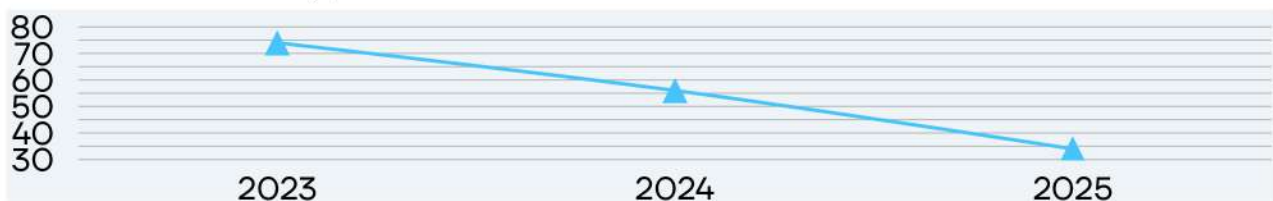
L'année 2025 révèle une commission qui a fonctionné en "mode survie", **concentrant ses efforts sur la gestion immédiate de la crise de l'emploi** avant de voir son activité s'estomper au second semestre. Elle a rendu **4 avis** (contre 5 en 2024 et 2 en 2023).



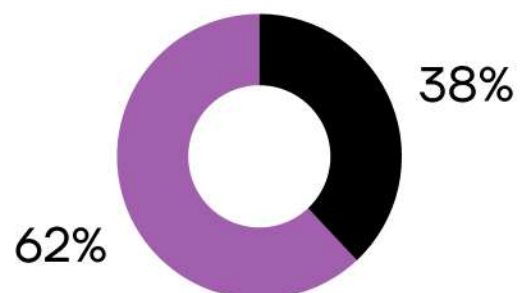
Baisse significative de la dynamique de travail de cette commission par rapport aux deux années précédentes. La commission a tenu **14 réunions**, contre 20 l'année précédente.



Le nombre d'invités a été divisé par deux en deux ans, passant de 74 en 2023 à 56 en 2024, pour tomber à **34 invités** en 2025.



Avec un **taux de participation moyen des membres de 62 %**, elle se situe dans la moyenne basse du CESE.



CEETF

Commission de l'enseignement, de l'éducation,
du travail et de la formation

L'analyse des textes traités montre que **la commission n'a pas été saisie sur les volets "Éducation" et "Enseignement" mais exclusivement sur le volet "Travail", dicté par les conséquences des exactions de mai 2024.**

Dès janvier, elle a validé [le chômage partiel spécifique lié aux exactions](#).

En avril, elle a soutenu [l'adaptation du droit du travail et de la protection sociale en réponse à la crise](#).

En juin, elle a rendu un avis favorable sur [les mesures de soutien à l'emploi](#).

En avril, elle a également validé [le dispositif du "Pass'Emploi"](#).

Pour tous ces textes, la commission a systématiquement rendu un avis favorable, agissant comme un partenaire solidaire des mesures d'urgence gouvernementales.

L'activité législative de la commission s'est **concentrée sur le premier semestre 2025**, contrairement aux commissions santé ou environnement qui ont été actives jusqu'en fin d'année.

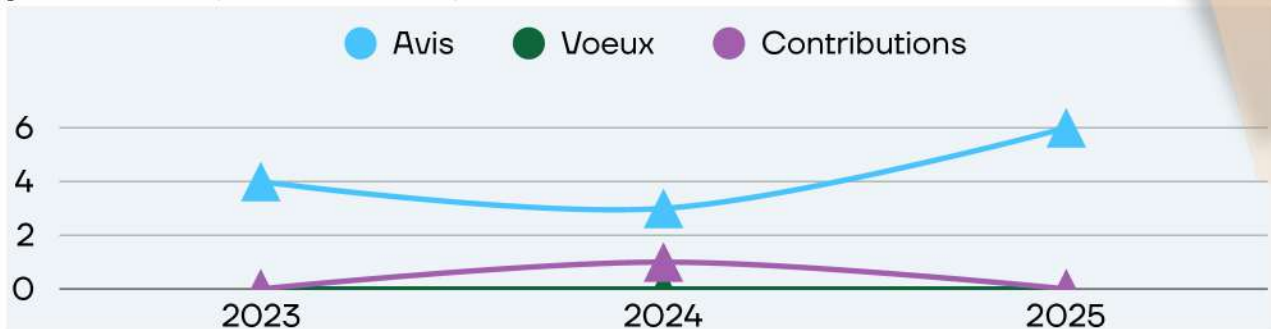
Alors que la commission couvrait largement les sujets d'éducation en 2023-2024, **elle s'est transformée en 2025 en une unité de réponse rapide dédiée au sauvetage de l'emploi**, avant de cesser sa production d'avis.

CMME

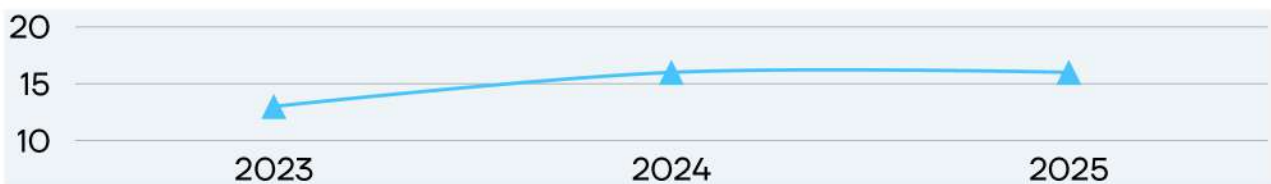
Commission des mines, de la métallurgie et des énergies

L'année 2025 révèle pour la commission, un **rôle de soutien technique et constructif**, tout en ouvrant grand ses portes aux experts du secteur.

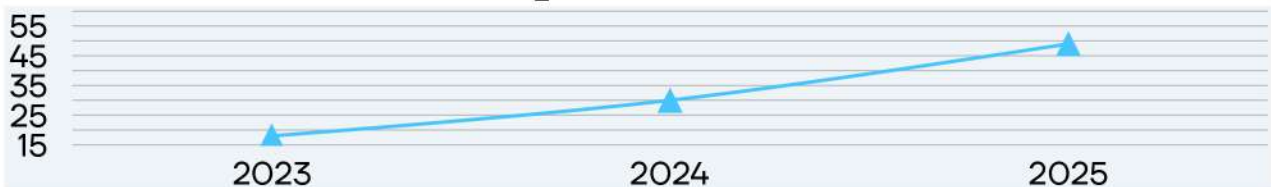
La commission a rendu **6 avis** en 2025, soit **le double de l'année précédente** (3 avis en 2024).



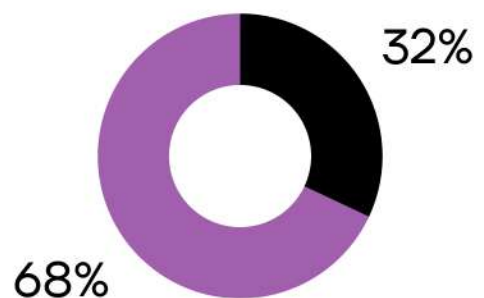
Elle a maintenu un rythme de travail constant avec **16 réunions** (identique à 2024)



Le nombre d'invités a bondi de manière spectaculaire, passant de 18 en 2023 à 30 en 2024 et à **49 invités** en 2025. **Hausse de plus de 60 %** par rapport à l'année précédente, du fait de la complexité des enjeux (crise du nickel, énergie), avec un besoin d'écouter davantage les acteurs de terrain.



68 %, un taux de participation moyen des membres honorable qui la place dans la moyenne de l'institution.



CMME

Commission des mines, de la métallurgie et des énergies

L'analyse des textes montre que **l'énergie a été le "fil rouge" de l'année.**

En mars, elle a émis un avis favorable sur [la réaffectation de la taxe sur l'électricité](#) et [la modification des règles du système électrique](#).

En juin, elle a de nouveau soutenu (avis favorable) [la modification des tarifs de vente d'énergie électrique](#) et [les dispositifs d'audits énergétiques](#).

En avril, elle a validé [la nouvelle réglementation sur les installations de combustion de grande puissance \(> 50 MWth\)](#), essentielle pour les centrales thermiques des usines métallurgiques.

En mai, elle a soutenu [des dispositions douanières](#).

En septembre, elle a rendu un avis favorable sur [la modification du "Fonds Nickel"](#), un outil financier critique pour le secteur.

En 2024, la commission avait émis un avis défavorable sur [l'équilibre financier du système électrique](#) et plusieurs avis réservés (sur [la redevance minière](#) et [la Mer de Corail](#)).

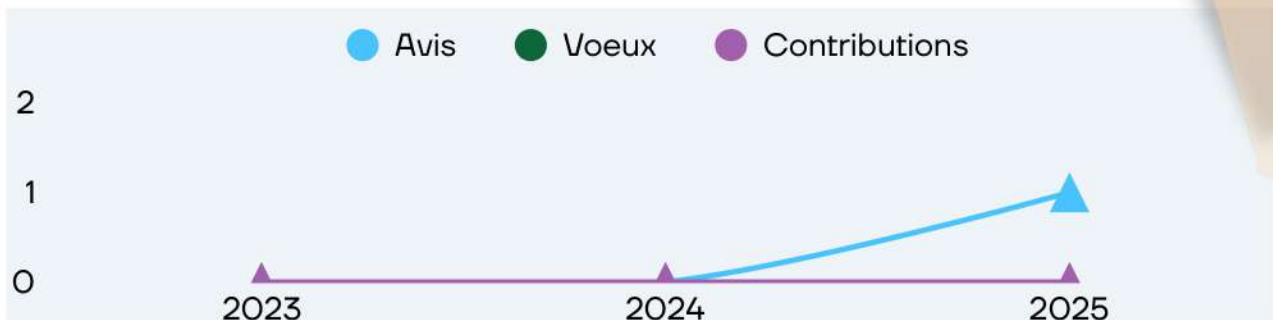
En 2025, sur l'ensemble des textes recensés (énergie, industrie, douanes), la commission a systématiquement rendu des avis favorables.

Cette unanimité positive suggère soit **un alignement plus fort avec la politique du gouvernement en matière industrielle et énergétique**, soit que **les textes présentés répondaient mieux aux attentes techniques** des membres de la commission.

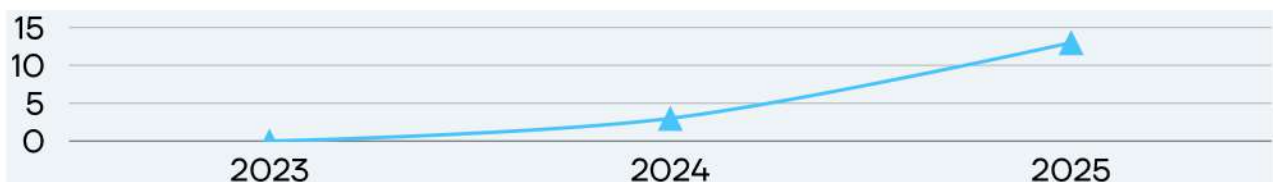
CEPP

Commission de l'évaluation des politiques publiques

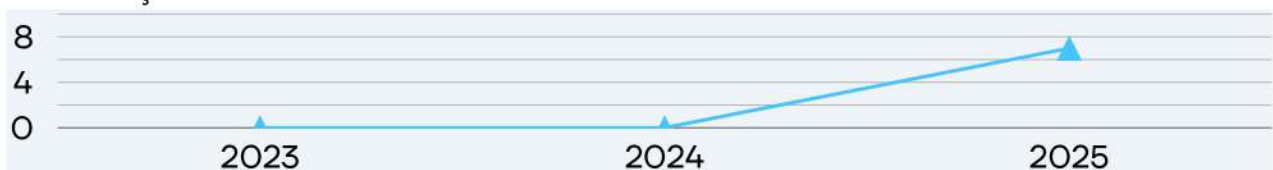
L'année 2025 révèle **une année charnière de mise en route opérationnelle**. Après une période de gestation, cette commission **est passée du stade de concept à celui de laboratoire actif, lançant sa toute première évaluation** selon une méthode rigoureuse. Elle a rendu **1 avis**.



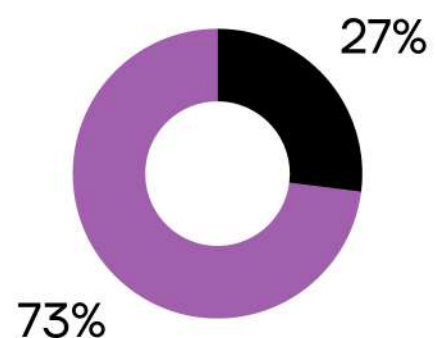
La commission a tenu **13 réunions en 2025**, alors qu'elle n'en avait tenu que 3 en 2024.



Elle a reçu **7 invités** dans le cadre de ses travaux.



Avec un taux de participation moyen des membres de 73 %, elle égale les commissions les plus actives (Santé, Économie) **et dépasse largement** la moyenne de l'assemblée (66 %).



CEPP

Commission de l'évaluation des politiques publiques

Le 27 juin 2025, elle a rendu un avis favorable (le seul de l'année) sur la "[proposition de délibération relative à la mise en place d'une évaluation des politiques publiques \(EPP\) de la Nouvelle-Calédonie](#)".

Le 3 mai 2024, une convention de partenariat a été signée avec le congrès, le gouvernement, la chambre territoriale des comptes (CTC) et l'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC).

Une fois le cadre posé, la commission s'est attaquée à son premier dossier concret : **le lancement du "cas pilote" (jeunesse et formation) dont le titre est l'évaluation de la "politique de formation professionnelle des personnes éloignées de l'emploi"**, en ciblant spécifiquement les jeunes.

En juillet 2025, un **protocole méthodologique** a été établi pour définir **trois grandes questions évaluatives** portant sur la pertinence, la gouvernance et l'efficacité de cette politique.

À partir du 1er octobre 2025, la commission a entamé **un cycle intense d'auditions hebdomadaires (chaque mercredi)**.

Elle a interrogé les acteurs institutionnels (DTEFP, GIEP), les provinces, les centres de formation (CFA, RSMA, École de la réussite) et les entreprises.

Les auditions se sont poursuivies jusqu'en décembre 2025.

La phase de synthèse des travaux de l'UNC et de la CTC se fera début 2026.

L'année 2025 a donc été entièrement consacrée à l'enquête et à la collecte de données qualitatives et quantitatives.

CDT - CCF - CAC

Commission du développement touristique - Commission de la condition féminine - Commission des affaires coutumières

Dans une année 2025 marquée par une crise majeure, où **le secteur touristique** a été durement touché; celui-ci ainsi que **le secteur coutumier** et celui de **la condition féminine**, sont restés **muets**, faute de saisines gouvernementales, provinciales ou d'auto-saisines.

Alors que le CESE-NC a été très sollicité en 2025 pour répondre à des urgences économiques et sociales, **ces commission sont restées en retrait** des travaux législatifs et consultatifs recensés.



FOCUS



L'URGENCE SOCIALE

Avis n°01/2025 : **Le chômage partiel spécifique "Exactions"**

Contexte et Enjeux

Cet avis est le premier de l'année et **marque le ton de 2025** : la gestion des conséquences dramatiques des émeutes débutées en mai 2024. Face à la destruction de l'outil de travail, un **dispositif de chômage partiel spécifique** avait été mis en place pour éviter les licenciements massifs, mais son financement et sa prolongation étaient menacés en début d'année 2025.

Ce que dit le texte du Gouvernement

Le texte proposait de prolonger le dispositif jusqu'au 31 mars 2025 (grâce à des reliquats budgétaires) mais imposait des conditions drastiques exigées par l'État : l'abaissement de l'indemnisation des salariés de 70% à 50% du salaire brut et la réduction des plafonds.



La position du CESE-NC (avis favorable avec recommandations fortes)

Le CESE-NC a validé l'urgence du texte pour ne pas laisser les salariés sans ressources, mais a émis des critiques et des recommandations pragmatiques :

• Alerte sur la paupérisation :

Le CESE-NC a averti que la baisse de l'indemnisation à 50% risquait de plonger les salariés dans une précarité ne permettant plus de "maintenir un niveau de vie décent" (payer les loyers, nourrir les familles), ce qui pourrait engendrer une nouvelle crise sociale et de la violence.

• Demande de prolongation :

il a recommandé de sécuriser le dispositif au moins jusqu'au milieu de l'année 2025, jugeant l'échéance de mars trop courte pour une reprise économique.

• Contrôle des fraudes :

plutôt que de baisser l'indemnité des victimes, le CESE-NC a préconisé de durcir les contrôles pour exclure l'effet d'aubaine.



PLATEFORME DES PÉTITIONS CITOYENNES

Le lancement de la plateforme des pétitions citoyennes

1. Le contexte et l'objectif.

Dans une volonté d'ouvrir l'institution à la société civile et de renforcer la démocratie participative, le CESE-NC a travaillé dès 2022 sur ce projet, mais les fonds nécessaires n'ont été débloqués qu'en novembre 2024.

- Lancement officiel : la plateforme en ligne a été ouverte au public le 14 mars 2025.
- La philosophie : l'objectif est de faire du CESE-NC un "lanceur d'alertes" ou un "thermomètre des tensions sociales et économiques", permettant un dialogue structuré entre l'exécutif et les forces vives, au-delà des seules échéances électorales.

2. Le mécanisme.

Le fonctionnement repose sur un seuil de recevabilité : une pétition doit recueillir au moins 400 signatures en 2 mois, pour être examinée par l'institution. Si ce seuil est atteint, le bureau du CESE-NC confie le sujet à la commission compétente pour instruire le dossier et porter la voix des citoyens auprès des pouvoirs publics.

3. La Première réussite.

"Culture, la solution sacrifiée !" L'année 2025 a vu l'aboutissement de la toute première pétition citoyenne. Mobilisation rapide : la pétition intitulée "Culture, la solution sacrifiée !" a recueilli les 400 signatures nécessaires en moins de 15 jours (totalisant 439 signatures à la clôture le 13 juin 2025).

Résultat institutionnel.

Cette mobilisation a conduit à l'adoption du vœu n°01/2025 le 25 juin 2025, dans lequel la commission de la culture, de la jeunesse et des sports a relayé le cri d'alarme du secteur culturel sinistré par la crise et les coupes budgétaires.



LA RÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE ...

La mise en place de l'Évaluation des Politiques Publiques (EPP) (avis 16/2025)

Contexte et enjeux.

Cet avis marque un tournant majeur dans la gouvernance calédonienne. Dans un contexte de défiance envers la classe politique, le congrès a proposé d'instaurer un cadre légal pour évaluer scientifiquement et objectivement l'efficacité des lois et des dépenses publiques. **C'est une demande de longue date du CESE-NC**, qui souhaitait passer d'une culture de la dépense à une culture du résultat.

Le dispositif mis en place.

Le texte définit les principes de l'évaluation (pertinence, efficacité, efficience) et structure une méthodologie rigoureuse impliquant plusieurs partenaires institutionnels.

Partenariat inédit.

Une convention lie désormais le congrès, le gouvernement, le CESE-NC, la chambre territoriale des comptes (CTC) et l'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) pour mener ces enquêtes.

Rôle du CESE.

Le CESE-NC n'est plus seulement consultatif en amont ; il devient un acteur central chargé de réaliser les études, de mobiliser les ressources et d'assurer la synthèse des travaux d'évaluation.

La position du CESE-NC (Avis Favorable)

Le CESE-NC a accueilli très favorablement ce texte qui reprend 14 de ses précédentes recommandations. Il a toutefois insisté sur plusieurs points pour garantir l'indépendance et la qualité des travaux :

- **Intégrer la durabilité** : ajouter l'analyse de la durabilité des politiques publiques aux critères d'évaluation.
- **Garantir l'indépendance** : s'assurer que les équipes d'évaluation puissent inclure des experts et chercheurs indépendants pour éviter l'auto-évaluation par les élus.
- **Fiabilité des données** : instaurer des systèmes de contrôle des données utilisées (notamment face à l'usage d'algorithmes ou d'IA) pour que les évaluations soient incontestables.



... SUITE

Cas Pilote : "La formation professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi".

1. Le cadre institutionnel inédit.

Ce cas pilote est le fruit d'une convention de partenariat historique, signée en mai 2024 entre cinq entités majeures : le gouvernement, le congrès, le CESE-NC, la chambre territoriale des comptes (CTC) et l'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC),.

- L'objectif : tester la méthodologie de l'évaluation sur un sujet consensuel avant de généraliser la pratique. Le sujet choisi couvre la période 2020-2025 (avec des données remontant à 2014).

2. La méthodologie scientifique

L'évaluation ne se base pas sur un simple ressenti mais sur un protocole rigoureux défini en juillet 2025, structuré autour de trois questions centrales, :

- Pertinence et utilité : l'offre de formation répond-elle aux besoins des jeunes "NEETS" (ni en études, ni en emploi) et aux métiers en tension ?

- Gouvernance et efficience : la stratégie est-elle partagée entre les acteurs et le coût est-il maîtrisé ?

- Efficacité et impact : les jeunes formés s'insèrent-ils durablement dans l'emploi ?

3. L'investigation de terrain en 2025.

Face au manque de données statistiques fiables (le système d'information RELIEF n'étant opérationnel que depuis 2023), la commission a mené une enquête qualitative intensive au dernier trimestre 2025 :

- Marathon d'auditions : du 1er octobre au 3 décembre 2025, la commission a auditionné chaque mercredi l'ensemble des acteurs de la chaîne : la direction du travail (DTEFP), le GIEP, les provinces (Nord, Sud, Îles), les organismes de formation (RSMA, CCI, CMA, E2C), et les entreprises,.

- Focus groupes : des sondages et focus groupes ont été prévus pour interroger directement les bénéficiaires et compenser les lacunes statistiques.

4. Calendrier de rendu.

L'année 2025 a été consacrée à l'instruction. Les phases de synthèse sont programmées pour 2026, avec une adoption du rapport final en séance plénière prévue au 1er semestre 2026.



LE CRI D'ALARME SOCIÉTAL

Vœu n°01/2025 : "Culture, la solution sacrifiée !"

Contexte et Enjeux.

Ce vœu est unique car il est issu de la toute première pétition citoyenne du CESE-NC ayant aboutie (recueillant plus de 400 signatures en 15 jours). Il intervient après les émeutes de 2024 qui ont vu la destruction ciblée de lieux culturels majeurs (médiathèques, salles de concert, maisons de quartier).

Le constat.

Le texte dresse un bilan catastrophique : le secteur culturel est sinistré.

- Perte de sens : des lieux de savoir et de lien social ont été brûlés.
- Asphyxie financière : les collectivités (gouvernement, provinces, mairies) ont drastiquement coupé les subventions culturelles pour gérer l'urgence budgétaire (baisses allant de 20% à 100% selon les structures).
- Fuite des talents : de nombreux artistes et techniciens quittent le territoire ou abandonnent le métier, entraînant une perte de compétences irréversible.

La position du CESE-NC (avis favorable au vœu).

Le CESE-NC a relayé ce cri d'alarme en affirmant que considérer la culture comme une simple variable d'ajustement budgétaire est une "erreur stratégique".

Il a formulé des recommandations pour sauver le secteur :

- sanctuariser les budgets : maintenir les financements des structures structurantes (conservatoire, musées, bibliothèques) qui sont le ciment du vivre-ensemble.
- reconstruire intelligemment : prioriser la réhabilitation des infrastructures dans les quartiers sensibles pour redonner des repères à la jeunesse.
- sur le statut de l'artiste : accélérer la mise en place de la carte professionnelle et du statut de l'artiste pour lutter contre la précarité.
- sur la stratégie pays : établir une véritable stratégie culturelle pluriannuelle 2025-2030 pour ne plus naviguer à vue.



LE RÔLE DU CESE-NC DANS LA RÉDACTION DE L'ACCORD DE BOUGIVAL ...

L'accord de Bougival de 2025 définit **une nouvelle organisation politique et institutionnelle pour la Nouvelle-Calédonie**, s'inscrivant dans la continuité des accords de Matignon et de Nouméa.

Ce projet instaure **un statut original d'État de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République**, marqué par **la création d'une double nationalité française et calédonienne**.

Le texte prévoit une **loi fondamentale** pour l'auto-organisation du territoire, tout en organisant **un partage accru des compétences régaliennes** et **une réforme du corps électoral**.

Sur le plan économique, **un pacte de refondation** et **un plan stratégique pour le nickel** visent à assurer la stabilité et la souveraineté industrielle du pays.

Enfin, les institutions représentatives comme le CESE-NC voient leur rôle renforcé, notamment à travers la rédaction d'une charte des valeurs communes.

L'accord de Bougival redéfinit et renforce les missions du conseil économique, social et environnemental, en le positionnant comme un acteur central de la refondation institutionnelle et sociale de la Nouvelle-Calédonie.

Les évolutions majeures de ses missions sont les suivantes :

• élaboration de la charte des valeurs : le CESE-NC est chargé, aux côtés du sénat coutumier, de contribuer activement à la rédaction de la charte des valeurs calédoniennes. Cette charte, qui doit intégrer les valeurs républicaines, kanak et océaniques ainsi que les réflexions de la société civile, sera inscrite dans la future loi fondamentale du pays.



... SUITE

- Clarification et reconnaissance institutionnelle : la loi fondamentale de la Nouvelle-Calédonie aura pour mission de clarifier le rôle du CESE-NC au sein des institutions. L'institution est désormais reconnue comme la « quatrième institution » de la Nouvelle-Calédonie, représentant officiellement la société civile organisée.

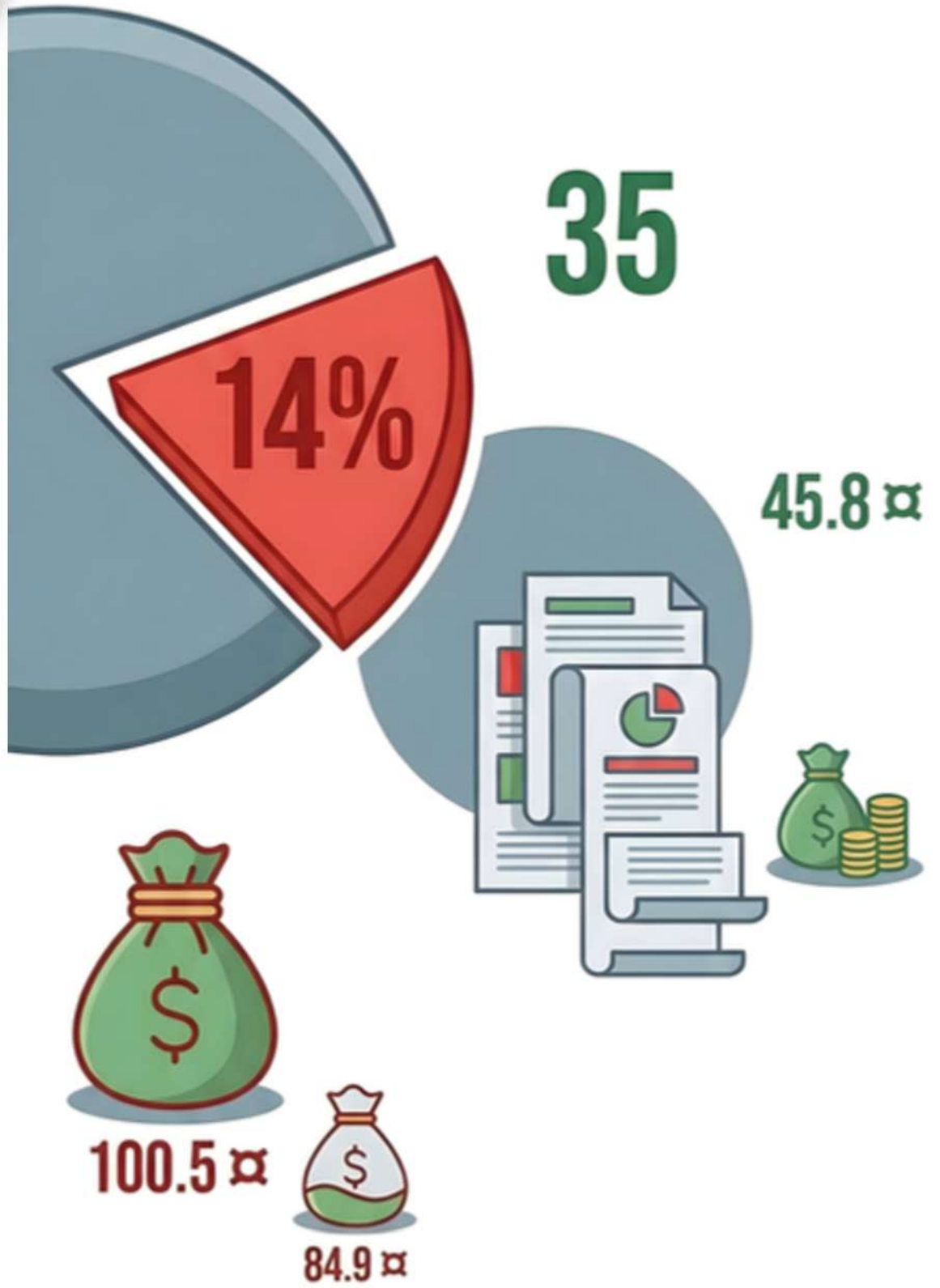
- Participation à la rédaction des textes juridiques : le CESE-NC a été explicitement invité à rejoindre le comité de rédaction chargé d'élaborer les dispositifs juridiques de mise en œuvre de l'accord, notamment ceux relatifs à la Loi fondamentale. Cette participation renforce sa légitimité dans la définition du nouveau cadre institutionnel.

- Suivi des politiques publiques et gouvernance : le CESE-NC est associé à la mise en œuvre du pacte de refondation économique, du plan stratégique pour le nickel et du contrat sur les politiques publiques prioritaires. Il participe à ce titre à des démarches de participation citoyenne pour accompagner ces réformes.

- Renforcement de sa fonction consultative : l'accord rend plus claires les sollicitations de l'État et des autorités locales envers le CESE-NC sur les questions économiques, sociales et environnementales.

Le bureau de l'institution estime que c'est désormais à elle de répondre à ces sollicitations renforcées pour faire valoir l'expertise de la société civile.

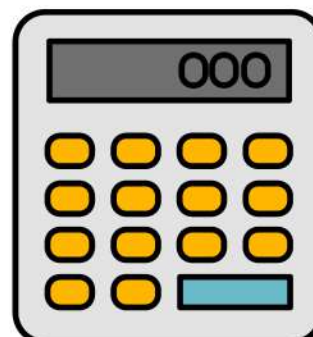




BILAN FINANCIER

Fonctionnement
Dotations
Effort
Restrictions
2024
Vacations
2023
Conseillers
Économie
2025
Publiques
Dépenses
Budgétaires
Gouvernement

BILAN FINANCIER

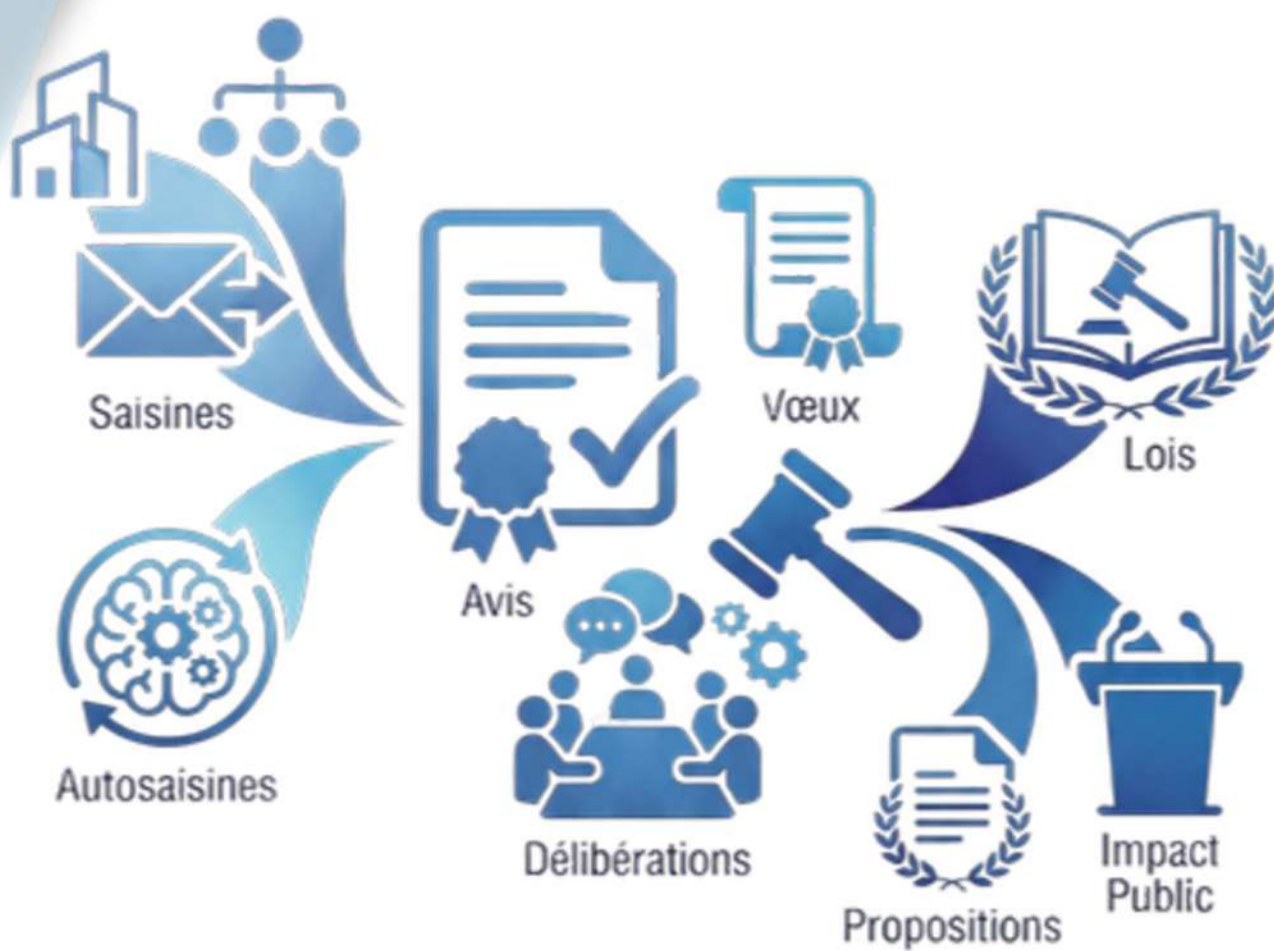


Dotations budgétaires (en XPF)

	2023	2024	2025
Fonctionnement	90.240.000	100.556.000	84.918.730
Dont vacations	43.000.000	43.500.000	45.890.000

Les dotations budgétaires, compte-tenu des restrictions imposées par le gouvernement pour diminuer les dépenses publiques en fonctionnement, sont en diminution de plus de 14% démontrant ainsi l'effort du CESE-NC dans la recherche d'économie générale.

Cet effort est consenti dans un contexte de travail soutenu de l'institution qui a rendu malgré tout 32 avis, 2 contributions et 1 voeu; impliquant une nécessaire augmentation des vacations des conseillers.



PANORAMA DES TRAVAUX

Contribution
Saisines^{Loi} Avis
Proposition^{projet} pays^{loi} Avant
Délibération Voeu
Travaux
Autosaisines

PANORAMA DES TRAVAUX ...

Avis 01/2025 du 21 janvier 2025 Proposition de délibération relative au chômage partiel spécifique lié aux exactions débutées en mai 2024 en Nouvelle-Calédonie, selon la procédure d'urgence. (CDEFB-CEETF) avis favorable).

Avis 02/2025 du 21 février 2025 Proposition de loi du pays portant diverses mesures de sauvegarde économique et de reconstruction, selon la procédure d'urgence. (CDEFB-CEETF). Avis non rendu.

Avis 03/2025 du 13 mars 2025 Avant projet de loi du pays portant ré-affectation provisoire de la taxe sur l'électricité due par les distributeurs publics d'énergie électrique pour contribuer au financement du système électrique, selon la procédure normale. (CDEFB - CMME) avis favorable.

Avis 04/2025 du 13 mars 2025 Projet de délibération portant modification de la délibération modifiée n°195 du 5 mars 2012 relative au système électrique de la Nouvelle-Calédonie, selon la procédure normale (CDEFB-CMME) avis favorable.

Avis 05/2025 du 11 avril 2025 Avant-projet de loi du pays portant adaptation de diverses dispositions du droit du travail et de la protection sociale en réponse à la crise de "mai 2024", accompagné de son projet de délibération, selon la procédure normale (CSPS - CEETF) avis favorable.

Avis 06/2025 du 18 avril 2025 Avant-projet de loi du pays relative au Pass'Emploi accompagné de son projet de délibération, selon la procédure normale (CEETF) avis favorable.

Avis 07/2025 du 18 avril 2025 Projet de délibération relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, selon la procédure normale (CCJS-CSPS) avis favorable.

... SUITE

Avis 08/2025 du 30 avril 2025 [Projet de délibération modifiant la délibération modifiée n°29-2014/BAPS/DIMENC du 17 février 2014 relative aux installations de combustion d'une puissance thermique supérieure ou égale à 50 MWth soumises à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement](#), selon la procédure normale (CEAI-CMME) avis favorable.

Avis 09/2025 du 07 mai 2025 [Projet de délibération relatif aux manifestations sportives](#), selon la procédure normale (CCJS) avis favorable.

Avis 10/2025 du 19 mai 2025 [Projet de délibération portant modification de la délibération modifiée n°182 du 30 décembre 2011 portant diverses dispositions d'ordre douanier](#), selon la procédure normale (CDEFB-CMME) avis favorable.

Avis 11/2025 du 23 mai 2025 [Proposition de loi du pays portant création d'un fonds de réserve spécial accompagnée de sa délibération d'application](#), selon la procédure normale (CDEFB) avis favorable.

Avis 12/2025 du 19 juin 2025 [Avant-projet de loi du pays modifiant le livre 1er du code de la consommation de la Nouvelle-Calédonie \(ventes ou prestations de services "à la boule de neige"](#), selon la procédure normale (CDEFB) avis favorable.

Avis 13/2025 du 19 juin 2025 [Délibération portant modification de la délibération modifiée n°25 du 19 juillet 1996 modifiant les tarifs applicables à la vente d'énergie électrique et de la délibération n°312 du 28 juin 2023 relative aux pré diagnostics et audits énergétiques](#), selon la procédure normale (CDEFB-CMME) avis favorable.

Avis 14/2025 du 19 juin 2025 [Avant-projet de loi du pays instituant des mesures de soutien à l'emploi en Nouvelle-Calédonie](#), selon la procédure d'urgence (CDEFB-CEETF) avis réservé.

... SUITE

Avis 15/2025 du 27 juin 2025 [Avant-projet de loi du pays portant diverses dispositions en matière économique et douanière](#), selon la procédure normale (CDEFB) avis favorable.

Avis 16/2025 du 27 juin 2025 CONGRÈS [Proposition de délibération relative à la mise en place d'une évaluation des politiques publiques \(EPP\) de la Nouvelle-Calédonie](#), selon la procédure normale (CEPP) avis favorable.

Avis 17/2025 du 04 juillet 2025 [Avant-projet de loi du pays relatif à une meilleure prise en charge du handicap et de la perte d'autonomie](#), selon la procédure normale (CSPS) avis favorable.

Avis 18/2025 du 22 août 2025 [Avant-projet de loi du pays portant diverses dispositions en matière sanitaire et sociale, accompagné de son projet de délibération](#), selon la procédure normale (CSPS) avis réservé.

Avis 19/2025 du 05 septembre 2025 [Projet de délibération modifiant la délibération n°467 du 18 mars 2009 créant un établissement public administratif dénommé " Fonds Nickel"](#), selon la procédure normale (CMME-CEAI) avis favorable.

Avis 20/2025 du 19 septembre 2025 [Projet de délibération de programmation relative aux orientations stratégiques de la Nouvelle-Calédonie en matière d'habitat et d'urbanisme](#), selon la procédure normale (CEAI) avis réservé.

Avis 21/2025 du 19 septembre 2025 [Avant-projet de loi du pays n°2007-4 du 13 avril 2007 portant création d'une aide au logement](#), selon la procédure normale (CSPS-CEAI) avis réservé.

Avis 22/2025 du 03 octobre 2025 [Avant-projet de loi du pays portant réglementation des établissements dédiés à la vente et la consommation du kava](#), selon la procédure normale (CDEFB) avis favorable.

... SUITE

Avis 23/2025 du 10 octobre 2025 [Avant-projet de loi du pays relatif aux exigences techniques applicables aux opérations aériennes](#), selon la procédure normale (CEAI) avis favorable.

Avis 24/2025 du 10 octobre 2025 [Avant-projet de loi du pays relatif aux exigences techniques applicables aux opérations aériennes](#), selon la procédure normale (CEAI) avis favorable.

Avis 25/2025 du 31 octobre 2025 [Avant-projet de loi du pays favorisant l'attractivité économique et modernisant les relations entre l'administration et les entreprises](#), selon la procédure normale (CDEFB) avis favorable.

Avis 26/2025 du 31 octobre 2025 [Avant-projet de loi du pays relatif aux assistants familiaux](#), selon la procédure normale (CSPS) avis favorable.

Avis 27/2025 du 07 novembre 2025 [Avant-projet de loi du pays relative à l'intégration de la taxation simplifiée des envois express dans la partie législative du code des douanes de la Nouvelle-Calédonie](#), selon la procédure normale (CDEFB) avis favorable.

Avis 28/2025 du 21 novembre 2025 [Avant-projet de loi du pays relatif à la pêche dans l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie](#), selon la procédure normale (CAEFP-CEAI) avis favorable.

Avis 29/2025 du 05 décembre 2025 [Projet de délibération modifiant la délibération n°286 du 18 avril 2007 fixant les conditions de délivrance de l'aide au logement](#), selon la procédure normale (CAEFP-CEAI) avis favorable.

Avis 30/2025 du 12 décembre 2025 [Avant-projet de loi du pays relatif à l'accueil de mineurs](#), selon la procédure normale (CSPS-CCJS) avis réservé.

Avis 31/2025 du 19 décembre 2025 [Projet de délibération modifiant la délibération modifiée n°79 du 15 juin 2005 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme](#), selon la procédure normale (CSPS) avis favorable.

... SUITE

Avis 32/2025 du 16 janvier 2026 [Projet de délibération favorisant l'attractivité économique et modernisant les relations entre l'administration et les entreprises](#), selon la procédure normale (CSPS) avis favorable.

Contribution 01/2025 du 30 octobre 2025 [Projet de délibération prise en application de la loi du pays n°2009-2 du 7 janvier 2009 portant création d'un régime d'aides en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes en perte d'autonomie ainsi que d'un projet de délibération portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public "handicap, dépendance et bien vieillir"](#), selon la procédure normale (BUREAU élargi à la CSPS) avis favorable.

Contribution 02/2025 du 31 octobre 2025 [Proposition de délibération portant approbation du schéma opérationnel de transition alimentaire calédonienne](#), selon la procédure normale (BUREAU élargi à la CAEFP) avis favorable.

Vœu 01/2025 du 25 juin 2025 [Culture, la solution sacrifiée!](#) (CCJS) avis favorable.



Des questions ?
Contactez-nous.

Service communication : 27-06-85/
27-08-47

cese.communication@cese.nc

 cese de la Nouvelle-Calédonie

www.cese.nc